

**Quel Paris en 2030  
avec le futur  
PLU bioclimatique ?**

**conférence en ligne  
le 7 mai à 18h**



**PARIS**

**c|a.u.e**  
de Paris

# PROGRAMME

## Quel Paris en 2030 avec le futur PLU bioclimatique ?

Du premier édit de 1607 à la mise en œuvre d'un PLU bioclimatique, le règlement urbain a toujours codifié les formes urbaines afin d'améliorer notre cadre de vie. Aujourd'hui, le changement climatique nous impose de relever de nombreux défis d'adaptation du cadre urbain et replace l'outil règlementaire au cœur des préoccupations parisiennes.

La Ville de Paris a ainsi annoncé la révision de son Plan Local d'Urbanisme (PLU) afin de mettre en œuvre le premier PLU bioclimatique en France. L'objectif est d'accélérer l'adaptation du territoire parisien au changement climatique en repensant l'orientation de l'aménagement de la ville pour les quinze prochaines années, et en l'inscrivant dans la contrainte règlementaire.

**Qu'est-ce que le Plan Local d'Urbanisme ? Comment peut-il favoriser une ville bioclimatique ? Comment s'investir dans la concertation pour inventer le Paris de demain ?**

**Le CAUE de Paris, en partenariat avec la Direction de l'Urbanisme, propose une conférence pédagogique : « Quel Paris en 2030 avec le futur PLU bioclimatique ? » afin d'offrir aux parisiens une meilleure compréhension des enjeux du PLU bioclimatique et les inciter à prendre une part active à son élaboration.**

**1** Le PLU bioclimatique : un outil pour redessiner Paris ?  
Emmanuel GRÉGOIRE

**2** Les règlements urbains qui ont façonné Paris  
Christiane BLANCOT

**3** Changement climatique : faire la ville dans la ville ?  
Philippe MADEC

**4** L'architecture comme écosystème  
Pascale DALIX

*Animation par David ABITTAN*

# PRÉSENTATION DES INTERVENANTS

## 1 Le PLU bioclimatique : un outil pour redessiner Paris ?

**Emmanuel GRÉGOIRE** est le Premier Adjoint à la Maire de Paris en charge de l'urbanisme, de l'architecture, du Grand Paris, de la transformation de l'administration et des relations avec les arrondissements. Il est né le 24 décembre 1977 aux Lilas (Seine-Saint-Denis). Chef de cabinet du Premier Ministre de 2012 à 2014, il est depuis le 24 septembre 2018 premier adjoint de la maire de Paris Anne Hidalgo, après avoir été successivement son adjoint chargé des ressources humaines, des services publics et de la modernisation de l'administration de 2014 à 2017 puis du budget et de la transformation des politiques publiques de 2017 à 2018.

## 2 Les règlements urbains qui ont façonné Paris

**Christiane BLANCOT** est architecte DPLG et travaille à l'Atelier Parisien d'Urbanisme depuis 1983. Au sein de cette structure, elle est actuellement directrice d'études, notamment en charge de la révision du PLU de Paris et du SCOT métropolitain. Elle enseigne à l'École d'Architecture de Paris La Villette.

**David ABITTAN** est rédacteur en chef de *tema.archi*. Après des études d'architecture, David Abittan rejoint l'univers des médias en participant aux émissions de Radio Campus Paris. Aujourd'hui journaliste d'architecture, il collabore notamment avec France Inter et dirige *tema.archi*. À destination des architectes autant que des amateurs de la discipline, *tema.archi* est un magazine web consacré à l'architecture et à la ville, qui propose chaque jour des articles, des diaporamas, des podcasts et des vidéos sur le sujet.

## 3 Changement climatique : faire la ville dans la ville ?

**Philippe MADEC** est architecte urbaniste, et co-auteur du manifeste pour une frugalité heureuse et créative. Il a été formé à l'architecture au Grand-Palais de Paris, où il a suivi l'atelier Ciriani/Maroti. Il a ensuite créé son atelier à Paris en 1989. Aujourd'hui il écrit, enseigne et pratique les métiers d'architecte et d'urbaniste. Pionnier du développement durable dans ces domaines, il a reçu de nombreuses distinctions, notamment le Global Award for Sustainable Architecture 2012.

## 4 L'architecture comme écosystème

**Pascale DALIX** fonde avec Frédéric Chartier l'agence ChartierDalix en 2008. En 12 d'expérience, plus d'une vingtaine de bâtiments ont été livrés et trois ont été nominés pour le prix de l'Équerre d'argent. Nommée membre de l'Académie d'Architecture en 2020 après avoir été reconnue Chevalier des arts et des lettres par le ministère de la Culture en 2019, Pascale Dalix est invitée comme enseignante, conférencière ou Jury de diplôme dans de nombreuses Écoles d'architecture. L'agence initie depuis plusieurs années un travail sur l'intégration du vivant dans l'architecture rassemblé dans l'ouvrage « Accueillir le Vivant : l'architecture comme un éco-système ».

# LEXIQUE

## **ALIGNEMENT :**

L'alignement est la délimitation du domaine public de voirie au droit des terrains riverains. *Source : PLU de Paris*

## **BÂTIMENT BIOCLIMATIQUE :**

Bâtiment dont l'implantation et la conception prennent en compte le climat et l'environnement immédiat, afin de réduire les besoins en énergie pour le chauffage, le refroidissement et l'éclairage. *Source : Légifrance*

## **ESSARTEMENT OU ESSARTAGE :**

Défrichement d'un terrain boisé en vue de sa mise en culture temporaire ou permanente. *Source : Larousse*

## **GABARIT-ENVELOPPE :**

Le gabarit-enveloppe est l'ensemble des lignes droites ou courbes qui forme l'enveloppe dans laquelle doit s'inscrire les constructions. *Source : PLU de Paris*

## **ÎLOT :**

L'îlot est la partie du territoire, bâtie ou non, délimitée par des voies publiques ou privées. *Source : PLU de Paris*

## **PLAN LOCAL D'URBANISME :**

Le Plan local d'urbanisme est un document d'urbanisme qui régit l'occupation des sols. Il détermine les règles de construction applicables à toute la ville tout en identifiant les éléments du paysage, les espaces verts et les bâtiments protégés. *Source : Ville de Paris*

Il est composé de plusieurs documents :

- Rapport de présentation
- Projet d'aménagement et de développement durable
- Règlement avec une partie graphique (communément appelée zonage, avec 4 grands types de zonages) et une partie écrite qui décrit les règles pour chacune des zones
- Orientations d'aménagement et de programmation

## **PROSPECT :**

Distance minimale autorisée par les règlements d'urbanisme et de voirie entre les bâtiments, calculée pour un éclairage naturel satisfaisant de chacun d'eux. (Cette distance est variable en fonction du gabarit des constructions, des caractéristiques du site.) *Source : Larousse*

## **SAILLIE :**

On appelle saillie toute partie, élément ou ouvrage d'aménagement accessoire d'une construction qui dépasse l'alignement, la toiture ou le gabarit-enveloppe. *Source : PLU de Paris*

## **LE CAUE DE PARIS**

**Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de Paris** est un organisme départemental créé par la Loi sur l'architecture du 3 janvier 1977. Il assure des missions de service public pour la promotion et le développement de la qualité architecturale, urbaine et environnementale. Il a pour vocation le conseil aux particuliers sur leurs projets de construction ou de rénovation, la formation et l'information des professionnels et des élus et la sensibilisation du grand public et des jeunes sur les questions d'architecture et d'environnement urbain.

Dans le cadre de la révision du PLU, le CAUE de Paris accompagne la Ville de Paris dans sa démarche à travers différentes actions :

- Une conférence destinée au grand public afin d'introduire la démarche de concertation,
- Des marches exploratoires pour associer les habitants au diagnostic territorial,
- Une démarche auprès du jeune public « Le PLU des enfants », afin de les associer à la démarche de concertation,
- Des formations sur le PLU destinées aux élus d'arrondissements.

# POUR ALLER PLUS LOIN...

## À LIRE

### Ouvrages

ARNOLD Françoise, association Périphériques, Pavillon de l'Arsenal, **Aventures architecturales à Paris, l'art dans les règles**, éditions du Pavillon de l'Arsenal et A.J. Picard, 2000

MIGNOT Claude, **Grammaire des immeubles parisiens, six siècles de façades du Moyen Age à nos jours**, éditions Parigramme, 2013

Sous la direction de LAPIERRE Éric, **Identification d'une ville, architectures de Paris**, éditions du Pavillon de l'Arsenal et Picard éditeur, 2002

LAPIERRE Éric, **Guide d'architecture, Paris 1900-2008**, éditions du Pavillon de l'Arsenal, 2008

LUCAN Jacques, **Où va la ville aujourd'hui ? Formes urbaines et mixités**, éditions de La Villette, 2012

## A SUIVRE - LIENS UTILES

[Idée.Paris](#)

[Diagnostic territorial de l'Apur](#)

[PLU en ligne](#)

[L'accompagnement du CAUE de Paris](#)

## À VOIR

### Conférences

« Histoire et évolution des formes urbaines » **Petites Leçons de Ville**, CAUE de Paris, 2013

<https://www.caue75.fr/rencontres-et-conferences/petites-lecons-de-ville/editions-passees/histoire-et-evolution-des-formes-urbaines>

« Paris, les évolutions récentes du paysage urbain, premières analyses », **Apur'Café #13**, Atelier Parisien d'Urbanisme, 2021

<https://www.apur.org/fr/nos-travaux/apur-cafe-13-paris-evolutions-recentes-paysage-urbain-premieres-analyses>

### Exposition

Sous la direction de Philippe Rahm, « **Histoire naturelle de l'architecture, comment le climat, les épidémies et l'énergie ont façonné la ville** » Pavillon de l'Arsenal (réouverture le 27 mai 2021)

## À FAIRE EN FAMILLE

### Activités

« Façades en folie ! » Les **Ateliers a la maison** du CAUE de Paris

Des activités pour apprendre à reconnaître les façades parisiennes :

1860 - la façade haussmanienne

1910 - la façade Art Nouveau

1925 - la façade Moderne

2000 - la façade contemporaine

2020 - Le cadavre exquis de façade

Téléchargez les supports sur notre [site internet](#).

# POUR PARTICIPER À LA CONCERTATION SUR LE PLU, LE CAUE DE PARIS

## VOUS PROPOSE DES MARCHES EXPLORATOIRES :

### LE PLU C'EST QUOI ?

Document stratégique pour Paris, le Plan local d'urbanisme (PLU) définit les grandes orientations d'aménagement et règlemente toutes les constructions de la ville.

### UN PLU BIOCLIMATIQUE POURQUOI ?

Son évolution est aujourd'hui nécessaire pour :

- l'actualiser,
- prendre en compte les enjeux de la transition énergétique et de l'adaptation de la ville au changement climatique,
- répondre aux attentes des habitant.e.s en matière de protection de l'environnement et de cadre de vie.

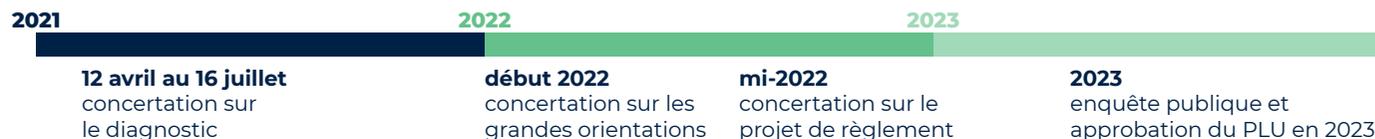
### LE DIAGNOSTIC TERRITORIAL

La première étape de la concertation consiste en un diagnostic partagé du territoire parisien. Ce diagnostic servira de base au futur projet d'aménagement et de développement durable. Il déterminera les grandes orientations du futur PLU.

Réalisé en étroite collaboration entre la Ville et l'Atelier parisien d'urbanisme (Apur), le diagnostic présente un état des lieux du territoire en 2020, ses atouts, ses contraintes et son évolution depuis la dernière révision de 2006. Il aborde l'ensemble des enjeux influant sur le cadre de vie des Parisien-ne-s.

Il est consultable sur le site [paris.fr](http://paris.fr)  
ou sur [idee.paris.fr](http://idee.paris.fr)

## 4 GRANDES ÉTAPES D'INFORMATION ET D'ÉCHANGES EN CONCERTATION AVEC LES PARISIEN.NE.S



### RÉALISEZ UN DIAGNOSTIC EN MARCHANT

Cette marche exploratoire est un moyen de transmettre aux services de la Ville de Paris votre connaissance de l'arrondissement. En tant que riverain, vous êtes en contact direct avec la vie du quartier et vous croisez de multiples points de vue : cyclistes, enfants, commerçants, usagers de transports en commun, promeneurs, joggeurs...

### OBJECTIFS

- Prendre connaissance in situ du diagnostic réalisé par la Ville et l'Atelier parisien d'urbanisme (Apur),
- Exprimer sa connaissance du terrain et son ressenti,
- Confirmer, infirmer ou compléter le diagnostic territorial.

Nous vous proposons d'organiser vos observations selon les 4 grandes thématiques identifiées par la Direction de l'Urbanisme :

- Logements et activités
- Équipements et mobilités
- Environnement et santé
- Paysage et Patrimoine

TÉLÉCHARGEZ LES KITS DE MARCHES EN  
AUTONOMIE SUR NOTRE [SITE INTERNET](#)

### MODE D'EMPLOI DES MARCHES EN AUTONOMIE

- Téléchargez et imprimez le kit de marche en autonomie.
- Marchez, observez et laissez-vous guider par le questionnaire.
- Restituez vos remarques sur [idee.paris.fr](http://idee.paris.fr)